

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45
Présents : 32
Pouvoirs : 9
Votants : 41

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 07/04/2022

Le 14 avril 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND,

Absents excusés : Gabriel AUMONIER (Pouvoir Valérie BOYER), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard GRISON, Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir Patrick NABETH), Frédéric VALLOS (Pouvoir Marc PECHOUX), Catherine VIGNON (Pouvoir Marcel BABAD).

Secrétaire de séance : Jean-Jacques DUMONT.

OBJET : FINANCES - Budget Principal – Budget Primitif 2022

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2022C18 du 17 mars 2022, actant de l'existence d'un rapport sur les orientations budgétaires et de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires,

Vu le rapport budgétaire relatif à la présentation du Budget Primitif 2022,

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Présidente en charge des Finances, présente au Conseil communautaire le projet de Budget Primitif 2022, tous services confondus, du Budget Principal comprenant les propositions nouvelles suivantes :

Sections	Montant en €
Fonctionnement dépenses	28 024 845,15
Fonctionnement recettes	28 024 845,15
Investissement dépenses (hors Restes à Réaliser)	20 182 431,00
Investissement recettes (hors Restes à Réaliser)	20 962 415,51

Il précise que parmi ces sommes, les crédits consacrés au **Service de Gestion des déchets** sont les suivants :

Sections avec code analytique 8130/8134/81302/81303	Montant en €
Fonctionnement dépenses	4 718 690,00
Fonctionnement recettes	6 072 032,74
Investissement dépenses (hors Restes à Réaliser)	1 052 800,00
Investissement recettes (hors Restes à Réaliser)	333 000,00

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 31/03/2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité,

- ✓ **D'ADOPTER** le Budget Primitif du Budget Principal pour 2022 tel que présenté ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **19 AVR. 2022**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20220414-2022C59-FI
Affichage le : **19 AVR. 2022**

A Trévoux, le 14/04/2022

Le Président,
Marc PECHOUX

